Les consommateurs sont invités à donner leur avis

Une grande enquête pour évaluer la qualité de l'eau

L'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Syndicat d'eau mènent depuis mi-mai une enquête auprès des consommateurs sur la qualité de l'eau du robinet.

« Je bois de l'eau du robinet filtrée car sinon, elle a un goût un peu spécial. Je la trouve aussi très calcaire car je change souvent les lots de ma centrale. »

Cette phrase, c'est celle d'une passante rencontrée sur le marché de Routot, il y a deux semaines. Face à elle, Emma Bidaux, crayon à la main, missionnée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour récolter son avis.

L'enquête pour évaluer la qualité de l'eau potable chez les particuliers couvre 109 communes du département.

Deux mois d'enquête

Dotée d'un questionnaire de quarante questions, Emma Bidaux échangeait avec les personnes pour évaluer leur ressenti sur la qualité de leur eau potable. Et les réponses ne sont pas identiques. « Pour beaucoup de personnes, l'eau du robinet, ça coule du robinet et il n'y a rien derrière, il n'y a pas d'environnement. Pour une personne sensible à ces questions-là, c'est différent », commente Emma. Car la collectivité est soucieuse de la qualité de l'eau. Pour Marie Gratecap, chargée de protection de la ressource en eau au Serpn*, « il faut faire en sorte pour les générations futures que la qualité de l'eau ne se dégrade pas. »

Et quant à savoir si l'eau est réellement de bonne qualité : « On a des problématiques de la qualité de l'eau, mais qui ne sont pas catastrophiques car on l'autorisation pour distribuer de l'eau potable. »

Pour la première fois, cette enquête est menée sur « un territoire pilote » de 109 communes. Et d'ici quelques semaines, les habitants des villages alentour comme le Neubourg, Bourg-Achard ou encore Boissey-le-Châtel, seront questionnés, sur la base du volontariat. Les résultats, attendus fin juillet, seront compilés pour être transmis aux élus.

Manon Leterq

** Syndicat d'Eau du Roumois et du plateau du Neubourg*